



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

C N L R –16 et 17/09/2023
Fête du club 2023



Grade : 5C - Code : CL

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice : 17/09 PM 6h27 - BM 12h25 coeff 87 - PM 18h16
18/09 PM 6h29 - BM 12h55 coeff 88 - PM 18h39

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.2 Le signal d'avertissement de la première course sera fait à 10h25 le samedi 16 septembre et à 9h55 le dimanche 17 septembre 2023.

Une ou deux courses sont possibles chaque jour.

9 parcours

Départ suivant §12

Marques annoncées par le comité de course.

Arrivée suivant §14

Les parcours seront annoncés à la VHF au moins 15' avant le départ.

Chaque skipper doit détenir à bord la bibliothèque de parcours définis par le CNLR, le Comité de Course étant susceptible d'en choisir un (c'est une autre annexe des Instructions de course : [annexe PARCOURS](#))

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

- à12.1 La ligne de départ est matérialisée par le bateau comité à laisser à tribord, et la bouée W Minimés à laisser à bâbord. Bouée de dégagement éventuelle avec avertissement VHF par le CC

Marques de départ	Marques de dégagement	Marques de parcours	Marques d'arrivée
Bâbord bouée des minimés Tribord : bateau comité	éventuelle	Marques de parcours du pertuis d'Antioche et éventuellement passes du pont de ré.	Bouée ouest minimés et phare du bout du monde

- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

- 12.5 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

Parmi d'autres modalités, une procédure de départ au lièvre pourra être choisie.

14. L'ARRIVEE

- 14.1 Sauf décision différente du comité, la ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée W Minimés à laisser à bâbord à moins de 3 longueurs et la pointe du phare du Bout du Monde à laisser à tribord.

- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

- 19.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

- 19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 **CANAL VHF 8** .

ARBITRE DESIGNE :

Président du comité de course : Édouard Bost 06 89 06 81 01

Bateau comité :Abhaya, oceanis 411 bleu, arborant le pavillon CNLR.

Proclamation des résultats, apéritif et repas au Club, nouveaux locaux au deuxième étage, à partir de 19 heures le samedi 16.

Proclamation des résultats, remise des prix et pot de l'amitié au club environ 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau le dimanche 17.